Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 16 (1871)

Heft: (4): Supplément au No 4 de la Revue Militaire Suisse

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Supplément au n° 4 de la REVUE MILITAIRE SUISSE (1871).

COUP-D'ŒIL RÉTROSPECTIF ET RÉFLEXIONS SUR LA GUERRE DE 1870.

(*Suite.*)

L'empereur, qui, le 30 au soir, se trouvait avec le corps du général Ducrot à Carignan où devait être le quartier-général, reçut dans la soirée même la nouvelle du mouvement de retraite et le conseil de la part du maréchal de Mac-Mahon de prendre le chemin de fer pour se rendre à Sedan. Rien n'était plus facile à l'empereur que de pousser jusqu'à Mézières, et de mettre ainsi sa personne à l'abri. On lui en fit la proposition, il la repoussa, ne voulant pas se séparer de l'armée, et étant déterminé à partager son sort quel qu'il fût. Le 31 au matin, la proclamation suivante fut distribuée aux troupes :

Soldats,

Les débuts de la guerre n'ayant pas été heureux, j'ai voulu, en faisant abstraction de toute préoccupation personnelle, donner le commandement des armées aux maréchaux que désignait plus particulièrement l'opinion publique.

Jusqu'ici le succès n'a pas couronné vos efforts ; néanmoins j'apprends que l'armée du maréchal Bazaine s'est refaite sous les murs de Metz, et celle du maréchal de Mac-Mahon n'a été que légèrement entamée hier. Il n'y a donc pas lieu de vous décourager. Nous avons empêché l'ennemi de pénétrer jusqu'à la capitale, et la France entière se lève pour repousser ses envahisseurs. Dans ces graves circonstances, l'Impératrice me représentant dignement à Paris, j'ai préféré le rôle de soldat à celui de souverain. Rien ne me coûtera pour sauver notre patrie. Elle renferme encore, Dieu merci, des hommes de cœur et, s'il y a des lâches, la loi militaire et le mépris public en feront justice.

Soldats, soyez dignes de votre ancienne réputation ! Dieu n'abandonnera pas notre pays, pourvu que chacun fasse son devoir.

Fait au quartier impérial de Sedan, le 31 août 1870.

NAPOLÉON.

Cette proclamation, qu'on eut à peine le temps de répandre, fut le dernier appel que l'empereur adressa à ses soldats.

Pendant que l'armée française prenait position autour de Sedan, les Prussiens, au nombre de 230,000, poursuivaient leur marche sur nos traces et arrivaient presque en même temps que nous en vue de la place. Il était trop tard pour échapper à la nécessité de la bataille qu'ils nous offraient et que nous devions accepter maintenant dans la position désavantageuse où nous étions acculés.

Nos quatre corps d'armée étaient massés non loin de la ville dans l'ordre assigné pour le mouvement de retraite. Le 7e corps, qui formait l'arrière-garde dans la marche sur Metz, se trouvait en tête, à cheval sur la route départementale de Mézières à l'ouest de Sedan, occupant le terrain depuis Floing jusqu'au Calvaire d'Illy. Le 1er corps s'étendait de la petite Moncelle à Givonne et à Daigny. Le 5e corps était placé partie dans la ville, partie sur les hauteurs qui dominent au Sud-Est le fond de Givonne. Le 12e corps occupait la Moncelle, la petite Moncelle et la Platrerie près de Bazeilles.

L'armée se trouvait donc formée en demi-cercle autour de la ville, les deux ailes appuyées à la Meuse. Jamais armée n'avait été placée dans des conditions aussi défavorables. Généralement on suit un plan d'opérations bien défini, assurant une ligne de retraite sur laquelle sont les réserves, les ambulances, etc. ; ici, au contraire, nos troupes risquaient d'être entourées de tous côtés sans ligne de retraite et, si elles avaient le malheur de vouloir se réfugier dans la ville, elles ne pouvaient que se précipiter dans un défilé inextricable à travers des portes étroites et des rues encombrées de chariots et de bagages.

Telle était cependant la conséquence d'un plan de campagne imposé de Paris et contraire aux principes les plus élémentaires de l'art de la guerre.

Le 31 au matin, le corps du général Lebrun avait déjà été engagé et avait sou-